

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Band:** 19 (1927)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** Économie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

est décisif dans les rapports entre syndicats et coopératives c'est que ces rapports ne soient jamais considérés d'un point de vue purement syndical, pas plus que d'un point de vue purement coopératif. La conférence de Lucerne fut très réjouissante parce que les participants avaient conscience de leur responsabilité envers les syndicats aussi bien qu'envers les coopératives. Et nous nous permettons d'exprimer le vœu que les coopératives, lorsqu'elles discutent et règlent pratiquement leurs rapports avec les syndicats, ne s'inspirent pas uniquement des obligations envers le mouvement coopératif, mais aussi de celles qui concernent le mouvement syndical.

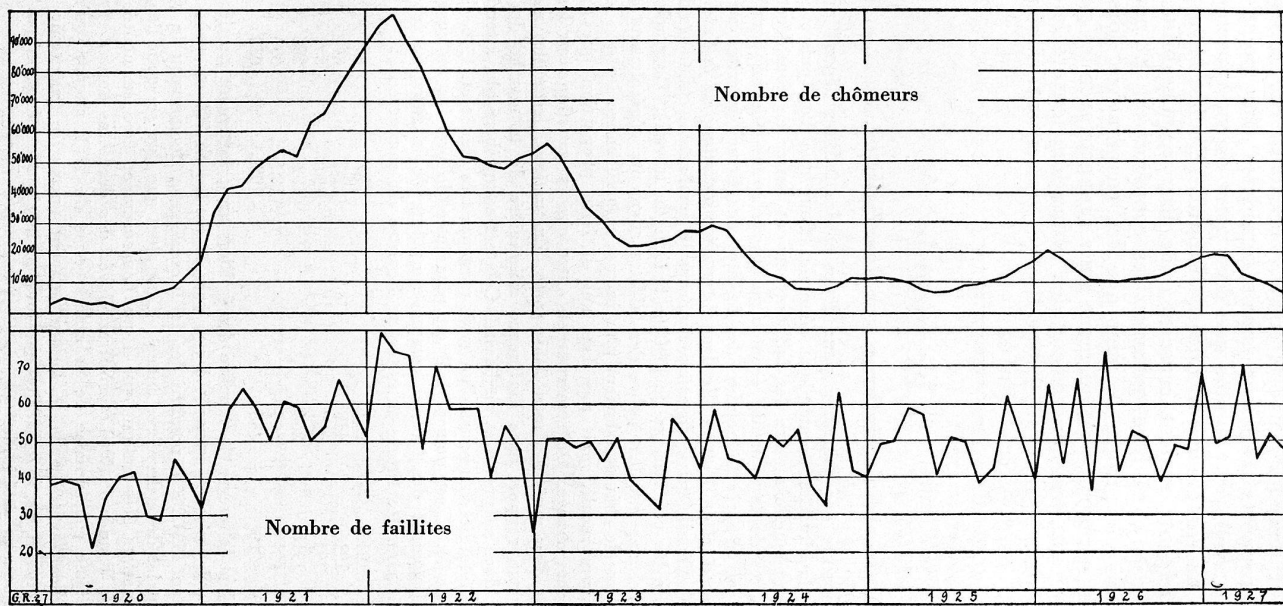
## Economie

### Statistique sur les faillites.

Le nombre des poursuites pour dettes et des faillites dépend sans aucun doute de la situation économique générale. Pour que l'on puisse se rendre compte dans quelle mesure les faillites peuvent entrer en considération dans l'appréciation de la situation économique, nous avons mis en parallèle dans le graphique ci-après le nombre des faillites des firmes inscrites au Registre du commerce tel qu'il est publié dans l'*Annuaire statistique de la Suisse* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*, avec le nombre des chômeurs de chaque mois (selon les publications de l'Office fédéral du travail). Ce graphique permet de constater que le nombre des faillites augmente généralement au fur et à mesure que le chômage devient plus intense et qu'il baisse lorsque le nombre des chômeurs recule, mais pas dans une si forte proportion que le nombre des chômeurs change. On remarque en outre que la statistique sur les faillites est sujette d'un mois à l'autre à de fortes fluctuations, lesquelles n'ont absolument aucun rapport avec l'influence saisonnière de la marche des affaires, mais sont dues au pur effet du hasard. Cela est compréhensible, attendu que le nombre des faillites au cours d'un mois n'est pas très élevé; en 1926, il oscillait entre 36 et 74. C'est pourquoi il est plus juste de prendre en considération le nombre *annuel* des faillites comme symptôme de la situation économique. Il s'élevait pour les firmes inscrites au Registre du commerce à:

1915	667	1921	677
1916	419	1922	685
1917	267	1923	552
1918	266	1924	556
1919	343	1925	604
1920	435	1926	633

Pendant la guerre, le nombre des faillites avait fortement reculé; pendant la période de crise, il atteignit à peu près le chiffre de 700 et après une amélioration en 1923/24 le nombre des faillites dépassa de nouveau le chiffre de 600 durant les deux dernières années. C'est alors que l'on ressentit l'aggravation de la situation économique qui a pu heureusement être surmontée dans le courant de l'année 1927. Les chiffres élevés des dernières années sont encore en partie une conséquence de la grande crise de 1921, attendu qu'un grand nombre d'entreprises dans le besoin peuvent encore se maintenir pour un certain temps et ne font faillite que lorsque la situation économique générale s'est de nouveau améliorée.



Le nombre des faillites présente également une image intéressante de l'économie capitaliste. Année par année nous voyons quelques centaines d'entreprises privées qui font banqueroute. Si la presse ouvrière faisait pour chaque cas autant de bruit que maint journal capitaliste à propos de la faillite d'une coopérative se produisant par-ci par-là, il ne lui resterait alors plus de place pour autre chose. Les avantages de l'économie capitaliste semblent également ne pas profiter à toutes les entreprises, puisqu'il reste chaque année tant de victimes sur le champ de bataille de la libre concurrence.

## La construction du logement dans les villes suisses 1910—1927.

Pour la première fois, l'Office fédéral du travail publie une statistique sur la construction du logement en Suisse pendant l'année 1926 ainsi que pendant le premier semestre 1927\*. Cette statistique englobe presque toutes les localités ayant plus de 2000 habitants, en tout 366. Jadis il n'y avait que les offices de statistique de quelques localités qui procédaient au recensement des nouvelles constructions. Aussi si nous voulons comparer la situation actuelle de la construction du logement avec celle d'autrefois, notamment avec celle d'avant-guerre, nous devons nous borner à quelques localités dans lesquelles des recensements sur la construction de nouveaux logements avaient lieu déjà régulièrement. Dans le tableau ci-dessous, nous avons pris les villes de Zurich, Bâle et Berne, parce que leur construction de logements peut parfaitement être prise comme échelle pour l'ensemble de la construction du logement en Suisse. De tous les logements qui furent construits dans 366 communes en 1926, plus d'un tiers revient aux villes de Zurich, Bâle et Berne; pendant le premier semestre 1927, la part revenant à ces villes s'élevait même à 50 %.

Le nombre des logements construits s'élève:

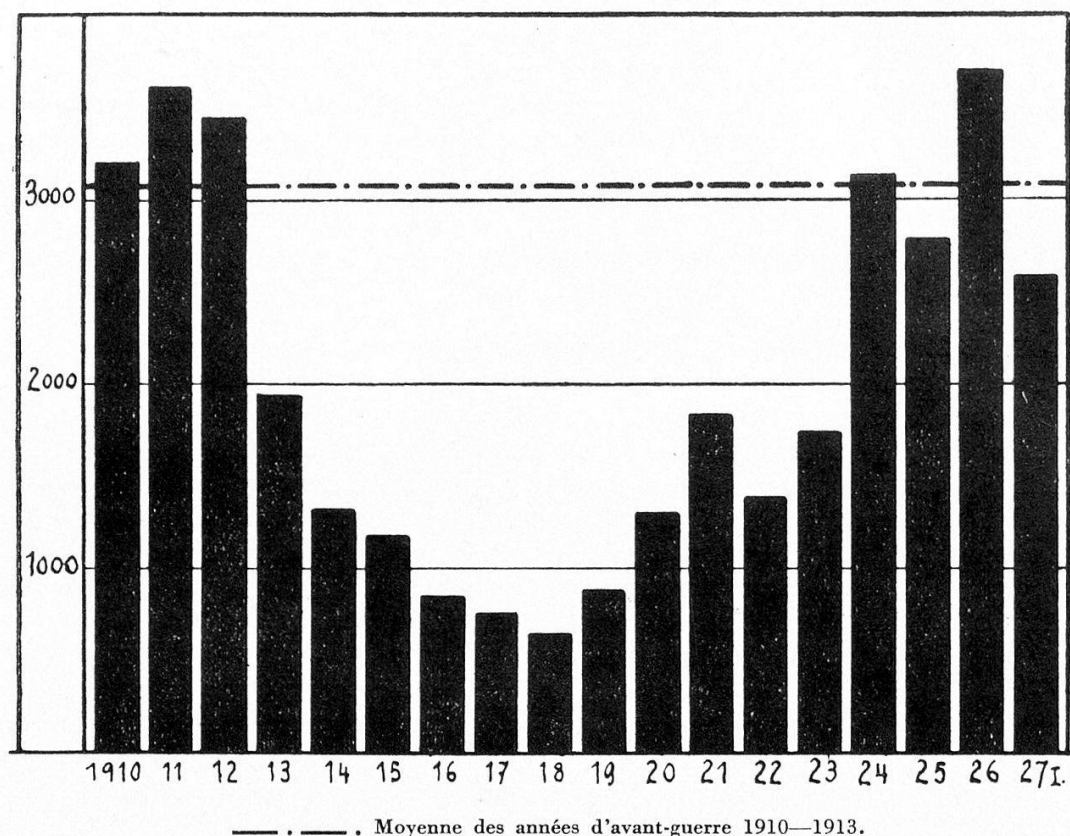
	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918
Zurich	1721	2174	1852	829	825	665	452	441	489
Bâle	922	725	834	778	442	319	158	120	52
Berne	573	781	782	348	85	202	257	191	112
	3216	3680	3468	1955	1352	1186	867	752	653
	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927
Zurich	626	565	500	424	639	1587	1147	2085	1419 <sup>1er semestre</sup>
Bâle	62	298	398	471	484	607	756	1009	677
Berne	202	417	941	497	623	950	882	621	496
	890	1280	1839	1392	1746	3144	2785	3715	2592

Ces chiffres démontrent que la construction du logement avait déjà fortement fléchi immédiatement avant la guerre. Ensuite de la guerre, elle avait diminué presque d'un quart comparativement à la période d'avant-guerre (de 1910 à 1913 il fut construit en moyenne 3080 logements par année). Après la guerre, le nombre des nouveaux logements augmenta de nouveau, mais ce n'est qu'en 1924/26 qu'il atteignit à peu près le niveau d'avant-guerre, lequel sera probablement dépassé pendant l'année courante.

L'activité dans la construction du logement ne constitue pas un baromètre de la situation économique absolument infaillible, attendu qu'elle peut être très fortement influencée par la construction de maisons communales, par l'octroi de subventions, etc. Cependant si l'on fait abstraction de ces circonstances et des conditions extraordinaires de la période de guerre, il n'en résulte

\* *Informations de statistique sociale*, 1926, fascicules 2 et 8.

**Nombre de logements construits dans les villes de Zurich, Bâle et Berne  
1910—1927.**



pas moins une relation assez étroite entre la situation économique et l'activité régnant dans la construction du logement. L'influence qui se fait valoir ici est réciproque dans la construction du logement dépend pour une large part de la situation économique générale; elle est parfois très rapidement influencée par une crise. Elle constitue elle-même un facteur important dans l'économie nationale, attendu que le 10 % des salariés sont occupés dans l'industrie du bâtiment. La diminution de la construction de nouveaux logements enregistrée en 1913 est sans doute un indice de la crise menaçante d'alors. La construction n'est naturellement pas touchée par les faibles fluctuations de la situation économique, attendu qu'une diminution ou une augmentation de la construction de logements ne se fait valoir qu'après un certain temps.

Dans l'intérêt de l'étude de la situation économique, il est très désirable que les autorisations de construction de nouveaux logements octroyées et le nombre des constructions achevées soient publiés chaque mois ou pour le moins chaque trimestre pour les grandes villes.

## Mouvement ouvrier

### En Suisse.

**PERSONNEL DE LA BRODERIE.** Le huitième rapport annuel de la fédération du personnel de l'industrie de la broderie (1926) donne un aperçu succinct sur le développement et l'activité de la fédération en 1926. La crise n'est pas encore à sa fin et il est dès lors compréhensible que l'activité de la fédération s'en soit ressentie. Malgré cela, ses effectifs se sont accrus forte-